Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité pour Transpalette électrique à conducteur accompagnant

Objectifs :

Etre capable de réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, de chargement et de déchargement de véhicules en utilisant le transpalette électrique à conducteur accompagnant

Public concerné et prérequis :

Toute personne amenée à utiliser le transpalette électrique à conducteur accompagnant avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

Qualification des intervenants :

Intervenant professionnel issu des métiers de la sécurité et de la manutention (5 à 15 années d'expérience)

Moyens pédagogiques et techniques :

Apport théorique et exercices pratiques

Durée, effectifs :

3.5 heures.
8 stagiaire(s).

Programme :

Module 1 : Théorie

Modalités d'évaluation des acquis :

Test pratique :Vérification de l'aptitude à la conduite en sécuritéTest théorique :Vérification des connaissances : Questionnaire oral ou écrit

Sanction visée :

Attestation de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Transpalette électrique à conducteur accompagnant mis à disposition par l'entreprise.

Délais moyens pour accéder à la formation :

La formation est programmée selon la demande du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour tout renseignement ou une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter :
M. Jean-Marie Palierne 02 40 28 60 57

Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité pour Transpalette électrique à conducteur accompagnant

Taux de réussite à la formation :
100% des participants valident les compétences attendues

Taux de satisfaction de la formation :
100% des participants sont satisfaits à très satisfaits par la formation